



EXTRAITS DES VŒUX RECUS AU CODEF

Communiqué de presse :

2/2

Saint-Vallier :

« Les élus au Conseil Municipal, après leurs participations aux manifestations pour que soient revues les décisions délétères conduisant à la fermeture des services essentiels aux besoins des habitants du bassin minier et du territoire qui lui est périphérique, entendent soutenir les démarches du CODEF ainsi que les élus. Ils soutiennent la demande d'un moratoire aux décisions prises par le Copermo. L'approche strictement financière et comptable ne peut valider des options qui concernent la santé, la sécurité et l'humanité entourant une telle institution. Il convient aussi de cesser ce tourbillon déstabilisant pour les professionnels et peu rassurant pour la venue de nouveaux praticiens. »

Marigny :

« Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE de soutenir toute action contre le démantèlement de l'hôpital de Montceau les Mines... »

Montchanin :

« ... Nous sommes alertés sur la dégradation du service public hospitalier... Les montchaninois comme tous les habitants de notre bassin de population et de notre territoire de vie y sont confrontés et sont affectés par des fermetures de services... Les professionnels hospitaliers éprouvent de grandes difficultés dans l'exercice quotidien de leur métier... nous faisons part de notre détermination pour assurer l'avenir de l'hôpital Jean Bouveri à Montceau les Mines, son offre de soins, en la maintenant et même en la développant. »

Palinges :

« Il est demandé au Conseil Municipal de soutenir la pétition « pour dire OUI à une offre de soins de proximité de qualité et pour dire NON au démantèlement de notre hôpital » . Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de soutenir le CODEF en répondant favorablement à son appel. »

Sanvignes :

« M. le Maire propose d'adopter une motion de soutien unanime à l'hôpital local. Il est indispensable de maintenir un pôle de santé pour la santé des habitants et l'attractivité du territoire. Il propose également aux conseillers municipaux de signer la pétition présentée par le CODEF. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal apporte son soutien unanime à l'hôpital local et invite tout le monde à signer la pétition proposée par le CODEF. »

Saint Martin la Patrouille :

« Le Conseil Municipal REFUSE le démantèlement de l'hôpital Jean Bouveri de Montceau les Mines. DESIRE le maintien : de la chirurgie conventionnelle et ambulatoire, du nombre de lits et des professionnels en nombre adéquat, du service des Urgences 24H/24. »

le 7 Mars 2018